

Granuflo T

Date de révision 08/23/2011

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit	Granuflo T
Utilisation de la substance/de la préparation	Fongicide
Identification de la société/entreprise	Taminco Inc. Two Windsor Plaza, Suite 411 7540 Windsor Drive Allentown, PA 18195 (800) 223-3258
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	En cas d'urgence appelez: au Canada: CANUTEC 1-613-996-6666, aux Etats-Unis: CHEMTREC 1-800-424-9300 703-527-3887 (Appels Internationaux)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

<u>Aspect</u>	brun pâle granules, caractéristique
<u>Aperçu des urgences</u>	• Avertissement! • Provoque une irritation des yeux • Peut être nocif par inhalation, par ingestion, et par absorption par la peau • Peut irriter l'appareil respiratoire • Peut causer des irritations de la peau et/ou des dermatites • Peut causer une réaction allergique cutanée • Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
<u>Voies majeures d'exposition</u>	• Contact avec les yeux • Contact avec la peau • Inhalation

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No. CAS	% en poids
Thiram	137-26-8	75

4. PREMIERS SOINS

Ingestion

- Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison
- Rincer la bouche
- Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin
- Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente
- Prendre avec vous, l'étiquette ou le nom du produit ainsi que le numéro de registre antiparasitaire lorsque vous obtenez une attention médicale.

Contact avec la peau

- Laver la peau immédiatement avec de l'eau courante pendant 20 minutes ou jusqu'à qu'il n'y ait aucune trace. Laver avec du savon et de l'eau. Retirer les vêtements contaminés immédiatement.
- Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison

Contact avec les yeux

- Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le premier rinçage, retirer les verres de contact et continuer à laver pendant au moins 20 minutes.
- Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison

Inhalation

- Amener la victime à l'air libre
- En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle
- En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène
- Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison

Avis aux médecins

- La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié

- Eau pulvérisée
- Bioxyde de carbone (CO₂)
- Poudre chimique d'extinction
- Mousse

Méthodes particulières d'intervention

- Evacuer la zone et combattre le feu d'une distance sûre
- Refroidir les récipients et les alentours par pulvérisation d'eau froide
- Laver/décontaminer les vêtements enlevés avant réutilisation
- Endiguer et collecter l'eau d'extinction
- L'écoulement de l'eau peut être nocif pour l'environnement
- Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts

Équipement de protection spécial pour les pompiers

- Les pompiers et autres personnes qui peuvent être exposés aux produits de combustion doivent porter des combinaisons de lutte contre les incendies complètes (combinaison Bunker complète) et un appareil respiratoire autonome (à pression négative approuvée par NIOSH ou l'équivalent)

Dangers spécifiques

- L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques
- La poussière peut former un mélange explosif avec l'air
- Toxique pour les poissons
- Toxique pour les animaux sauvages et domestiques

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles

- Porter un équipement de protection adéquat
- Évacuer le personnel vers des endroits sûrs
- Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger

Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement

- Éviter que le produit pénètre dans les égouts
- Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts
- Signaler les déversements comme requis par les réglementations fédérales et locales.
- Toxique pour les poissons
- Toxique pour les animaux sauvages et domestiques
- Lire l'étiquette du produit pour des renseignements supplémentaires.

Méthodes de nettoyage

- Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger
- Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre _c_)
- Lire l'étiquette du produit pour des renseignements supplémentaires.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Entreposage

Mesures techniques/Précautions

- Protéger les conteneurs contre les dommages physiques
- Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé
- Conserver dans le contenant original
- Protéger de la chaleur
- Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux
- Do not use on, in or around the home
- Conserver hors de la portée des enfants
- Ne pas réutiliser des récipients vides
- Respecter les mises-en-garde de l'étiquette

Produits incompatibles

- Acides
- Oxydants
- cuivre

Manipulation

Mesures techniques/Précautions

- Porter un équipement de protection personnelle
- S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécurité sont situées près du poste de travail
- A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité
- Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer
- L'usage de ce produit d'une manière contradictoire à ce qui est indiqué dans l'étiquette est une violation de la loi fédérale.
- Toxique pour les poissons
- Toxique pour les animaux sauvages et domestiques

Précautions pour la manipulation sécuritaire

- Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements
- Ne pas respirer les poussières
- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées
- Porter un équipement de protection personnelle
- Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation
- Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit
- Rouvrir avec prudence les récipients utilisés
- Les conteneurs vides contiennent des résidus du produit et peuvent être dangereux
- Utiliser ce produit seulement conformément à son étiquette et aux Normes sur la Protection des Travailleurs, 40 CFR 170. Inclut les exigences relatives à la formation, la décontamination, la notification et à l'assistance des urgences.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom Chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL
Thiram	TWA: 0.05 mg/m ³ Inhalable fraction and vapor.	PEL: 5 mg/m ³

Protection respiratoire

- En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué
- Le type d'équipement de protection doit être sélectionné selon le taux de concentration et la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail
- A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité
- Pour des renseignements supplémentaires relatifs à l'usage et à l'entretien de la protection respiratoire, voir l'étiquette du produit.

Mesures d'ordre technique

- Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos
- Pour des renseignements supplémentaires sur les exigences relatives à la ventilation, voir l'étiquette du produit ou consulter les Normes sur la Protection des travailleurs contre les pesticides agricoles (40 CFR 170.240(d)).

Équipement de protection individuelle**Protection des yeux**

- Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

- Gants en caoutchouc
- Gants imperméables
- Demander au fournisseur des renseignements sur la perméabilité des gants

Protection de la peau

- Porter un équipement de protection adéquat
- Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail
- Pour des renseignements relatifs à l'usage et à l'entretien de la protection respiratoire, voir l'étiquette du produit.

Autre équipement protecteur

- S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécurité sont situées près du poste de travail

Contrôles d'exposition de l'environnement

- Éviter que le produit pénètre dans les égouts
- Ne pas contaminer les eaux de surface
- Éviter la pénétration dans le sous-sol
- Respecter les mises-en-garde de l'étiquette

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Information générale**

État physique	solide
Couleur	brun pâle
Odeur	caractéristique

Information importante au sujet de la santé, de la sécurité et de l'environnement

Point/intervalle d'ébullition	Sans objet
Point d'éclair	Non offert
Viscosité	Sans objet
Pression de vapeur	donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	log Pow1.73
pH	8.9(4% solution)
Solubilité dans l'eau	dispersable
Propriétés comburantes	Sans objet
Taux d'évaporation	Sans objet
Limites d'explosivité	
Propriétés explosives	Non explosif
Point/intervalle de fusion	Sans objet
Densité	~0.60g/mL
Température d'auto-inflammation	235°C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	• Stable
Conditions à éviter	• Éviter la formation de poussière • Protéger de la chaleur • Acides forts et oxydants forts • cuivre
Produits de décomposition dangereux	• oxydes d'azote (NOx) • Oxydes de carbone • oxydes de soufre • sulfure d'hydrogène • Disulfure de carbone
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Contact avec les yeux	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
-----------------------	---

Contact avec la peau	Peut causer des irritations de la peau et/ou des dermatites. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut être absorbé par la peau.
Inhalation	Peut irriter l'appareil respiratoire. L'inhalation des poussières peut provoquer un essoufflement, une sensation d'oppression dans la poitrine, une irritation de la gorge et de la toux.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer les symptômes suivants: nausée, Vomissements, Étourdissements, Douleur, faiblesse, Tremblements, engourdissement, Dépression du système nerveux central, Troubles neurologiques.
Effets chroniques	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Foie. Reins. Sang. Troubles gastriques/intestinaux. Une exposition chronique peut provoquer une dermatite. La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques.
Cancérogénicité	Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des ingrédients comme cancérogènes.

Nom Chimique	IARC	ACGIH	OSHA	NTP
Thiram	X			

Conditions médicales aggravées Troubles respiratoires. Troubles cutanés. Troubles hépatiques. Troubles rénaux.

Informations sur le produit

DL50/orale/rat =	1407mg/kg
DL50/cutanée/lapin =	>2000 mg/kg
Inhalation	Il a été démontré qu'une utilisation judicieuse et prudente ne donne pas lieu à la formation d'aérosols inhalables
Irritation oculaire	Pas d'irritation des yeux
Irritation de la peau	N'irrite pas la peau
Sensibilisation	A un effet sensibilisant
Effets sur l'organe-cible	Reins, Foie
effets mutagènes	N'a pas montré d'effets mutagènes lors des expérimentations animales
Toxicité pour la reproduction	Pas de toxicité pour la reproduction
effets cancérogènes	N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Toxicité pour les poissons	CL50 :0.046-1.20 mg/L
CE50/48h/Daphnie =	>0.2 mg/l
CE50/120h/algues =	0.14mg/l
Toxicité pour les bactéries	IC50 :3.11mg/l

Mobilité

Koc =2245-24526

Persistance et dégradabilité

Demi-vie de dégradation
après 2-7 jours

Potentiel bioaccumulatif

minimum

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur
Emballages contaminés	Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination. Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT	
Nom d'expédition	UN3077, Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, p.a.s. (Thirame), 9, GE III, RQ
Classement des dangers	9
No ONU	UN3077
Groupe d'emballage	PGIII
Quantité à signaler (RQ)	13.3 lbs. (6 kg.)
Polluant marin	oui.
Étiquetage	Classe 9

IMDG/IMO

Nom d'expédition	Matières réglementées additionnelles, solides, p.a.s. (Zirame), Polluant marin
Classement des dangers	9
No ONU	UN3077
Groupe d'emballage	PGIII
Polluant marin	oui
Étiquetage	Classe 9

IATA

No ONU	UN3077
---------------	--------

Nom d'expédition	UN3077, Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, p.a.s. (Thirame), 9,
Classement des dangers	GE III, RQ
Groupe d'emballage	9
Étiquetage	PGIII Classe 9

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

NOTE: X = Répertoire

Nom Chimique	TSCA	EINECS	DSL	ENCS	MITI	AICS	PICCS	IECSC	KECL	NZIoC
Thiram	X	205-286-2	X	X	(2)-1820	X	X	X	97-1-315 KE-33632	X

CLASSIFICATION DE DANGER SELON OSHA Irritant, Produit sensibilisant, Effets sur l'organe-cible

Classification de danger SARA 311/312

Risque aigu pour la santé, Risque chronique pour la santé

INFORMATION SUR SARA TITRE III SECTION 313:

Section 313 du Titre III de la loi sur SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986. Ce produit contient un ou des produits chimiques qui sont assujettis aux exigences de déclarations de la Section 372 de la Loi et du Titre 40 du Code des Réglementations fédérales:

NOTE: X = Répertoire

Nom Chimique	de % minimal
Thiram 137-26-8	X

Substances dangereuses CERCLA

Ce produit a la Quantité Déclarable et la TPQ suivante de CERCLA/SARA:

Nom Chimique	TPQ	RQ
Thiram 137-26-8		10 lbs (4.54 kg).

Droits à l'information de l'État.

NOTE: X = Répertoire

Nom Chimique	PA	NJ	MA
Thiram 137-26-8	X	X	X

Proposition 65 de la Californie Ce produit ne contient aucuns produits chimiques faisant parti de la Proposition 65.

WHMIS: D2B Substances toxiques

Loi sur la Protection Environnementale Canadienne Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FS contient toutes les informations exigées par le RPC

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS	Santé 2	Inflammabilité 1	Danger physique 0
NFPA	Santé 2	Feu 1	Instabilité 0

Légende: 0 - Minimal; 1 - Léger; 2 - Modéré; 3 - Sérieux; 4 - Grave

Référence bibliographique Études confidentielles Taminco

Clause de non-responsabilité: Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Fin de la fiche technique santé-sécurité